

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/2 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.2.62127

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

naissance des titres authentiques pour les patentes que tous ne partagent pas. Il est certain que le Secrétaire bénéficiait d'un appui majoritaire dans la Société Royale et qu'il défendait l'unité par delà les coteries. Il a toujours été réélu à son poste.

Au total, le livre de Marie Boas Hall peut servir de guide à de multiples demandes, il entretient dans l'actuelle république des chercheurs l'esprit de curiosité et de générosité qui caractérisait incontestablement Henry Oldenburg qui n'est plus désormais un étranger. Sa disparition a mis immédiatement son rôle en valeur en ouvrant une période de crise pour la Société Royale. Le message que transmet l'empathie incontestable de l'auteur mérite d'être médité.

Daniel ROCHE, Paris

Matthew GLOZIER, *Scottish Soldiers in France in the Reign of the Sun King. Nursery for Men of Honour*, Leiden, Boston (Brill) 2004, 290 p. (History of Warfare, 24).

Le service des Écossais dans l'armée française se place au premier rang du service écossais dans les armées du continent européen. Tirant son origine de l'«*auld alliance*» entre France et Écosse, il est à la fois le plus ancien (XV^e siècle) et le dernier (XVIII^e siècle) du service écossais à l'étranger. Bien qu'il ne porte que sur des effectifs limités (10 000 hommes au total au XVIII^e siècle), soit peu par rapport au service des Suisses ou des Allemands, il revêt une grande importance politique, car il est lié aux relations mouvementées de la France avec l'Angleterre.

Un des mérites de l'auteur est d'avoir replacé le recrutement écossais de l'armée française dans l'ensemble de celui des pays européens: Suède, Danemark, Russie, Provinces Unies. Bien que les aspects sociologiques de ce recrutement ne soient pas oubliés, l'accent est mis sur les aspects politiques et moraux, par conséquent, eu égard au caractère de la société d'Ancien Régime, sur les officiers. Peut-être une étude des registres d'entrée aux Invalides aurait-elle permis d'évoquer quelques traits des hommes de troupe: signalements, origines régionales, états de service ...

Mais ne boudons pas notre plaisir. Grâce à des recherches étendues et une bibliographie impressionnante, nous avons sur les officiers et par eux, notamment avec les certificats de naissance (*birth-brief*), servant de passeports, une histoire de ces régiments écossais, une étude vivante de la noblesse militaire de l'Écosse et la possibilité de comprendre ce qu'était le service à l'étranger soumis à des règles qui ne sont pas celles des nations contemporaines, mais les liens de fidélité et de clientèle de l'époque. Ajoutons que le XVII^e siècle est pour l'Angleterre une époque troublée à cause des divisions religieuses et politiques et que les relations franco-anglaises vont de l'alliance, pas exemple en 1655–1659 et 1672–1674, aux guerres déclarées quoique mollement menées avant la «*glorieuse révolution*» anglaise. Quand le roi n'autorise pas le recrutement de ses sujets, il le tolère tout en accusant, à tort, les recruteurs de «*dragooning*».

Cependant une tradition du service militaire écossais en France s'est établie et le recrutement ne cesse pas. Aussi lors du retour de la paix, lorsque sont dissous des régiments, peu d'Écossais reviennent au pays où, d'ailleurs, ils sont assez mal vus. On accuse ces hommes «*gallicanisés*» d'apporter des moeurs étrangères, dont la pratique du duel. L'armée française a compté au XVII^e siècle en général trois régiments britanniques dont l'ensemble est qualifié brigade, terme très général qui s'applique à un groupement de bataillons ou même de régiments, de dimensions variables. Lorsque la France et l'Angleterre sont alliées, il arrive que cette brigade repasse au service anglais. Toutefois Cromwell se heurte à une mutinerie de soldats écossais catholiques. Sous Charles II, 6000 soldats constituent la brigade britannique, dont les deux tiers sont écossais. Monmouth, colonel du régiment royal anglais, en est le chef officiel.

Les officiers appartiennent à des familles ayant conservé le culte des armes, entretenu par des publications comme le manuel de Turner, »Pallas Armata« (1680) qui adapte les grands traités militaires de l'époque à la spécificité écossaise. Le recrutement des hommes revêt un caractère clanique. Dans la galerie de portraits que présente l'ouvrage, émergent quelques figures caractéristiques. Andrew Rutherford comte de Teviot, catholique et loyal sujet des Stuarts sert avec autant de fidélité les rois de France et d'Angleterre. Lord George Douglas, comte de Dumbarton (v. 1636–1692), membre d'un clan puissant, est plus attaché à son lignage et à sa famille proche qu'à l'Écosse. Il pratique un système dérivé de l'entreprise militaire du temps de la guerre de Trente ans (cf. Wallenstein ...). Il est à la fois propriétaire et commandant de son régiment. Catholique, il échappe à l'application de l'acte du Test qui interdit les fonctions publiques aux non anglicans. Il jouit de la confiance de Charles II qui en fait un ambassadeur officieux en France en 1683. Quoique loyal, il est assez indépendant en se montrant hostile à l'envoi de son régiment à Tanger pour le roi d'Angleterre et en Crète pour le roi de France. En s'appuyant sur son clan, il réussit à reconstituer son régiment écrasé lors du siège de Trèves en 1677. Un tableau généalogique du clan Douglas permet de saisir les liens qui unissent entre eux les colonels des régiments écossais.

La »Glorious Révolution« change complètement les données de ce recrutement. En 1690, les soldats britanniques de l'armée française sont concentrés à Lille. Ils sont restés fidèles à Jacques II détrôné et les jacobites servant dans la brigade anglo-hollandaise au service de Guillaume d'Orange, désertent pour les rejoindre. Bien que les Écossais ne représentent que 5% des Britanniques réfugiés en France contre 65% d'Irlandais et 30% d'Anglais, ils constituent une partie importante des militaires cantonnés à Lille. Après les dernières tentatives du prétendant Stuart, les Écossais de l'armée française ne seront plus que les membres de familles fixées en France.

Quelques rares impropriétés de termes (Mazarin comparé à un régent, des bataillons dans un régiment de cavalerie et quelques termes français estropiés), ne déparent pas un ouvrage qui par sa problématique et ses analyses fouillées s'inscrit dans la très belle moisson que les universitaires anglais ont consacrée à l'histoire militaire du XVII^e siècle.

André CORVISIER, Paris

Gerhard SÄLTER, *Polizei und soziale Ordnung in Paris. Zur Entstehung und Durchsetzung von Normen im städtischen Alltag des Ancien Régime (1697–1715)*, Francfort/M. (Klostermann) 2004, X–499 p. (Studien zu Policy und Policywissenschaft).

L'ouvrage porte sur la période 1697–1715, soit le temps où d'Argenson, le second lieutenant général de police, fut en fonction sous Louis XIV. Il combine une réflexion générale sur ce qu'on appelait à l'époque la police, à partir de la très abondante littérature anglo-saxonne, allemande et française (pour cette dernière depuis Frégier et Clément jusqu'à Darnton, Farge, Bénabou, Foucault, Kaplan, Roche ...) et une investigation dans les archives du temps pour fournir une illustration concrète et des exemples. Sont mises à contribution la correspondance de d'Argenson avec le secrétaire d'État Pontchartrain et les séries O¹ (Maison du Roi) et Y (Châtelet) des Archives nationales. L'introduction situe la recherche de l'auteur par rapport aux grands débats d'historiographie sur la nature répressive de l'absolutisme, la *Sozialdisziplinierung*, l'acculturation, la lutte contre la culture populaire, le rôle de l'infrajudiciaire, les notions de norme, de conformité et de déviance ... Il ne s'agit pas pour l'auteur de faire une étude institutionnelle de la police parisienne mais de montrer comment les normes du »vivre ensemble« dans la capitale sont le résultat d'un compromis entre les usages traditionnels codifiés au cours des âges par les élites urbaines et les lois récentes édictées par le gouvernement royal, et combien leur transformation résulte de l'interaction entre les pratiques d'une police qui tend à s'autonomiser par rapport au